



27^{ème} ASSEMBLEE GENERALE 24 MARS 2018

RAPPORT MORAL

4 pages numérotées de 1 à 4

RAPPORT DU COMITE ARDENNES ROSEAU

3 pages numérotées de 1 à 3

RAPPORT FINANCIER

5 pages numérotées de 1 à 5

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
BILAN ET COMPTE DE RESULTATS**

13 pages numérotées de 1 à 13

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

3 pages numérotées de 1 à 3

INFORMATION SUR LA MAISON DES PARENTS

2 pages numérotées de 1 à 3

Association d'aide aux enfants
atteints de leucémie ou d'un autre cancer
soignés au CHU de Reims

ROSEAU
B.P. 2064
51072 REIMS CEDEX

T. 03 26 07 41 11 (Répondeur)
association.roseau@wanadoo.fr
<http://www.association-roseau.fr>

 Association ROSEAU

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Nous voici à nouveau réunis pour la 27ème assemblée générale annuelle, de ROSEAU
Cette assemblée doit être un moment privilégié de dialogue et nous nous efforcerons qu'il en soit ainsi.
Cette Assemblée Générale devra également approuver les comptes de l'année 2017 si elle les trouve conformes et sincères, et voter le budget 2018.
Ces décisions seront prises à la majorité des voix.

Avant de passer à la lecture du rapport moral, nous rendrons hommage à une amie qui nous a quittés
brutalement en cette fin d'année 2017.

Christine Legée a été fort longtemps administratrice de ROSEAU et sa représentante sur l'Aisne en
général et surtout le Soissonnais.

C'était une figure bien connue et très appréciée de tous, notamment par les brocantes, marchés de Noël et
vente de capsules de muselet qu'elle menait avec son époux, Jacques.

Elle participait activement à de nombreuses activités destinées aux enfants et à leur famille.

Je renouvelle toute notre sympathie à Jacques, ainsi qu'à ses enfants, Philippe, Isabelle et Aurélie, et je
vous propose de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Je vous remercie pour votre présence ici aujourd'hui. Qui témoigne de l'intérêt que vous portez aux
activités et au développement de notre association.

Je le redis chaque année, mais vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

La composition élue du Conseil d'Administration a quelque peu changé en 2017 puisque nous avons
accueilli un nouveau membre en la personne de Monsieur Xavier FLOT, mais les responsabilités du
bureau sont restées inchangées.

Nous avons également enregistré le départ de plusieurs animatrices pour convenance personnelle, mais
de nouvelles recrues ont rejoint l'équipe.

Nous accueillons toujours avec bonheur les candidats au conseil d'administration et les bénévoles qui
veulent se réaliser et donner peu ou prou de leur temps et de leur savoir.

Le nombre d'adhérents et donateurs est stable, autour de 1100, depuis quelques années, ainsi que les
manifestations organisées au profit de l'association, ce qui prouve une très bonne perception de l'utilité de
nos actions et du sérieux que nous apportons dans leur réalisation.

Nous avons à nouveau reçu le soutien de collectivités territoriales, avec en tête de liste la ville de Reims,
mais aussi la CPAM de Reims, la région Champagne Ardenne, les communes de Sainte-Menehould,
Vouziers, Monthermé, Arreux, Laifour, Bourgogne, Givry-Loisy, Condé-les-Herpy, Juvincourt, Pargny les
Reims ainsi que du Sycomore (devenu Grand Reims Fismes).

La quasi-totalité de nos donateurs habituels, que ce soient les particuliers, les Lions-Clubs, Rotary, Table
Ronde et autres Clubs Services locaux ou régionaux, les comités 51 et 08 de la Ligue contre le Cancer,

rejoints exceptionnellement cette année par le comité 52 et de nombreuses associations, comités des fêtes et entreprises nous ont renouvelé ou accordé leur fidélité et leur confiance.

C'est ainsi que nous avons à nouveau reçu le soutien de l'association sportive Errance, des hypermarchés Carrefour Cernay, Carrefour Tinquex et Carrefour Epernay, de la Société des Courses de Reims, de l'association Aquarelles Reims Evénement, du Comité d'animation de Yoncq, du Comité des fêtes de Damery, du club des Belles Champenoises d'Epoque, du groupe country Les Threewolv's de Trélou sur Marne, de l'accordéon du Coeur et de Monsieur Eric Hermans de Louâtres pour ne citer que ceux que l'on retrouve chaque année.

Il serait trop long et fastidieux de lister et détailler ici l'intégralité de toutes ces aides précieuses et indispensables au fonctionnement de ROSEAU, aussi je vous invite à les retrouver sur le site internet de Roseau ainsi que sur Facebook et le bulletin biannuel « Info-Roseau ».

Certaines de ces actions ont été initiées par des parents d'enfants qui ont fréquenté l'unité de soins HOP

Comme tous les ans, Roseau a été le support de plusieurs projets tuteurés d'étudiants, lycéens et écoliers.

Il me faut quand même revenir sur le Relais pour la vie à Montier en Der en Haute-Marne .

La troisième édition de cet événement unique en France et réalisé sous l'égide du comité Haute-Marne de la Ligue Nationale contre le Cancer a été dédiée en totalité à ROSEAU de part la volonté de ses organisateurs. Cette manifestation hors norme qui a mobilisé 1180 marcheurs qui ont sillonné les rues de Montier en Der durant 24 heures, a permis aux ligueurs de faire un don exceptionnel de 20 000 euros à l'association.

Fin janvier, sitôt après la galette des rois la troupe des Sarrybiens a à nouveau enchanté les spectateurs du centre des Congrès.

Les trois représentations où ils ont joué deux pièces bien sûr inédites, mais d'un humour décapant ont comme toujours connu un franc succès. La salle du dimanche était comble.

Une nouveauté est intervenue cette année concernant la traditionnelle opération « paquets cadeaux » de Noël qui s'est effectuée à l'enseigne Cultura de Cormontreuil et non plus chez Maxitoys que je remercie pour nous avoir accueillis pendant de nombreuses années.

C'est à travers ce bref résumé que vous trouverez l'explication de la bonne santé de notre trésorerie.

J'assure tous les organisateurs, acteurs et participants à ces diverses manifestations de notre gratitude et leur adresse nos plus sincères remerciements.

Pour autant, il convient de ne pas laisser s'endormir notre association et de continuer à rechercher des partenariats nouveaux pour assurer un apport de ressources nouvelles.

Dans le domaine des activités proposées aux enfants et familles, nous n'avons pas innové, nous efforçant de reconduire toutes les actions des exercices précédents.

Elles ont fait leurs preuves et sont toujours aussi appréciées des bénéficiaires.

Vous les retrouverez dans l'appendice de ce compte rendu.

Je reviendrai quand même sur un moment fort qui fut l'accompagnement de l'équipe « Roseau des Sables » par 7 ados au Marathon des Sables dans le désert Marocain. Cette équipe de 8 athlètes aussi généreux dans la vie que dans l'effort, a permis à nos « Aventuriers du désert » de vivre une formidable expérience.

Nous avons également permis à plusieurs petits malades de concrétiser leur rêve d'enfant.

Comme les années précédentes, à la demande de l'assistante sociale de l'AMH, nous avons eu à répondre à des demandes d'aides financières dans l'urgence pour des familles en difficultés du fait de la maladie de leur enfant et également des frais importants d'hébergement engendrés par des hospitalisations hors CHU et non pris en charge par les organismes sociaux et mutuelles.

La transition est toute trouvée pour vous donner des nouvelles de la Maison ROSEAU.

Je n'emploierai pas le qualificatif future puisque cette année 2017 aura été celle du lancement effectif du projet.

Sitôt après l'assemblée générale en mars, nous avons rencontré l'administration du CHU, établi un consensus sur un emplacement propice à proximité immédiate des locaux hospitaliers, commencé à travailler sur une convention de mise à disposition de terrain et choisi un architecte qui s'est mis immédiatement à l'ouvrage, notre réserve financière le permettant.

De notre côté, nous avons relancé une recherche active de financement complémentaire auprès des collectivités, mécènes et fondations diverses.

Ces deux chapitres, financement et construction vous seront présentés à l'issue de ce compte rendu par Messieurs Lacroix pour le financement et Bonnet, l'architecte pour le bâtiment.

Je terminerai pour ma part en adressant mes remerciements à toute l'équipe qui m'entoure, aux membres du bureau et du conseil d'administration, aux responsables d'activités pour leur disponibilité et leur dynamisme, aux animateurs et animatrices pour leur investissement au quotidien et, bien sûr à tous ceux et celles qui, par leur générosité et témoignages de sympathie, permettent à Roseau de fonctionner.

Je dirai que nous pouvons être très satisfaits du travail accompli au sein de notre association pour assurer son rayonnement et son développement. C'est la récompense de l'investissement de nos bénévoles.

Malheureusement, ce nombre de bénévoles est **insuffisant** et il est urgent et je dirai même vital que des volontaires se décident à nous rejoindre.

Je lance un appel principalement aux parents qui ont connu l'AMH et Roseau.

Il suffit de quelques heures par mois pour aider et soutenir ceux qui aujourd'hui se retrouvent là où vous-même étiez encore hier.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Je vais maintenant laisser la parole à Fabrice Daras, président du comité Ardennais, puis à Elyette Duchatel, trésorière de Roseau qui va vous présenter son rapport financier,

Le commissaire aux comptes Monsieur Balleux vous communiquera son rapport sur les comptes annuels, avant que nous passions aux différents votes et de vous laisser la parole.

Je remercie les élus de leur présence. Je vous remercie tous de votre attention, et je vous demanderai d'avoir une pensée pour nos enfants décédés, leurs parents, leur fratrie et tous leurs proches.

Appendice

Sorties et animations remarquables réalisées en 2017

- Après-midi à Jimbaloo avec tirage des rois pour 22 enfants accompagnés de leurs parents
- Février : séjour à la neige pour 7 familles soit 31 personnes
- Mars : fête annuelle regroupant plus de 200 personnes (familles et bénévoles Roseau)
- Participation de 7 jeunes ados au Marathon des sables avec l'équipe « ROSEAU des Sables »
- Escapade Parisienne de 2 jours avec visite de monuments pour 15 familles (24 enfants et 27 adultes)
- Courses de la générosité à l'hippodrome de Reims avec participation de 5 enfants à une véritable course de trot attelé (sulkys tandem) et la participation de Miss France et Miss Champagne-Ardenne.
- Pique-nique
- PM : Croisière autour de la Corse organisée par « Les Voiles de l'Espoir »
- Une semaine sur un voilier en mer Bretonne pour 5 enfants
- Une journée au Tréport juillet – août (familles seules)
- Une semaine à la mer (St Georges de Didonne) pour 6 familles
- Une journée à Nigloland pour 16 familles
- 3 familles ont bénéficié d'un séjour en France d'une semaine.
- 2 rêves d'enfants ont été réalisés.

Activités dans l'unité HOP :

- janvier : fête des Rois
- Mardi –gras
- Fête annuelle
- 1er avril poissons
- Pâques
- fête des mères
- fête des pères
- Flâneries musicales avec qui nous avons un accord de partenariat (Cf. Anne-Marie DUHOUX)
- Halloween
- Noël
- Anniversaires
- Tous les jours, dimanches compris, activités diverses avec les animateurs et animatrices
- Tous les samedis, accueil « Café Croissants »

L'année 2017 a confirmé ce que j'avais exposé l'an dernier lors de l'assemblée générale. En effet, le projet phare de l'association devenant une arlésienne, nos actions et contacts s'épuisaient.

Mais la présence de Monsieur GAROT à cette AG 2017 nous confirmant l'engagement de l'hôpital, et le lancement des opérations, ouvrent de nouveaux horizons en 2018.

Si chacun fait sa part, c'est un formidable outil au service des familles d'enfants malades qui devrait naître dans les jardins de l'AMH.

Mais revenons à 2017.

En janvier, le Comité organise une sortie bowling pour des familles Ardennaises.

Ensuite, comme d'habitude, c'est le versement d'un chèque de 1 500,00 € par Murielle STEVENIN et son association « Tous pour Fabian », chèque pour la maison des parents représentant les bénéfices de son tournoi de football organisé en juin de l'année précédente.

L'association CHARME, elle aussi participe à nos actions par son opération de vente de chocolat sur le secteur de DEVILLE. 100 € nous sont remis ;

Par notre traileur Ardennais Ludovic LATREILLE nous sommes invités à l'AYMON TRAIL où son club le K-RAID nous sponsorise sur les marches organisées en parallèle de cette course en nature. 500 € nous seront versés.

En avril, première au théâtre de Rethel avec nos SARRYBIENS, encore une fois généreux sur scène et en dehors pour offrir un spectacle et donc de l'argent à notre association. Organisé par Sylvie BLAVIER, animatrice Roseau, il permet de nous faire connaître un peu plus sur le Rethelois. 655,38 € dans l'escarcelle et on renouvelle en 2018.

En collaboration avec le Central Parc Bowling de Charleville, nous soutenons une opération de jeunes étudiantes GACO. Opération Paniers de Basket et la présence des Flammes Carolo, 154 €.

Pour sa première organisation, Céline BISTON réalise une belle action avec 1 595,10 € de bénéfices sur sa soirée ZUMBA et des boissons pour nos enfants. Céline a renouvelé cette année, nous en reparlerons plus loin.

Un geste généreux de 100 € issus des obsèques d'une amie qui sillonnait avec son époux les routes Ardennaises chaque année pour Une Rose, Un Espoir et qui est décédée des suites d'un combat sans relâche face au crabe.

Seconde édition de la marche de Baâlons organisée en mai par l'association La BARBETTE et franc succès avec 900 € de bénéfices.

En juin, dernière participation à FESTIMÔMES, cette manifestation n'étant pas renouvelée en 2018 par ses organisateurs faute de combattants.

Toujours par la solidarité de particuliers, un geste de fort de Monsieur SAUVAGE que connaît bien notre animatrice Sylvie, et nous verse une somme de 600 €.

En octobre, l'association des P'tits Bouchons d'Ardennes qui, à l'occasion de son 50ème chargement, nous a remis un chèque de 50 €.

Lors de son action ZUMBA, Céline avait communiqué sur notre association auprès de ses collègues. Suite aux opérations d'Octobre Rose, le CE de son entreprise, la maroquinerie d'Ardennes, a décidé de nous verser une partie des bénéfices réalisés et nous a remis un chèque de 700€.

En novembre, la municipalité de JANDUN nous versait 330 € récoltés lors d'un spectacle réalisé en septembre. Une pièce de théâtre, écrite et mise en scène par Lætitia MEYER-SALI, et jouée par les membres de son Comité des Fêtes dans l'église du village. L'entrée était à discrétion et le montant pour Roseau.

JANDUN où nous étions présents également en décembre, invités pour le marché de Noël.

Et je dirais, en comparant aux autres années, :« et pis c'est tout.... » (en Ardennais dans le texte...) Même au niveau de nos actions, elles ont été assez limitées.

Un peu comme je l'augurais lors de cette AG l'an dernier, point d'appel de Clubs de Service. Normal, le projet de la Maison des Parents restait sans suite. De plus, il en faut pour tout le monde et ces partenaires soutiennent aussi d'autres associations.

Mais 2018 commence fort, avec le ROTARY de Charleville qui dès janvier nous apporte son soutien lors de son concert de GOSPEL. Les Lion's Club de Vouziers (remise d'un chèque ce 20 mars), et le Lion's Club de Givet qui organise un événement sur le marché transfrontalier de Givet

avec une remise de chèque au profit de Roseau, gardent le contact.

Ils sont présents au moment où nous en avons besoin, et je les en remercie. Ils vont en plus nous permettre de communiquer sur ce lieu nécessaire pour nos familles.

Murielle avec qui nous serons présent lors de son tournoi en juin, et Céline qui a dépassé son score de 2017 avec sa ZUMBA nous montre la voie.

Malgré tout, le Comité Ardenne a pu déposer en 2017 10 000 € dans la tirelire « Maison ». Grâce à l'engagement de nos bénévoles présents sur nos actions et aux réponses du public.

Un remerciement particulier à Michel FREAL qui collecte, identifie et revend sur les brocantes ou Bourses de collectionneurs, les capsules de Champagne. 200 € d'un travail de fournis.

A Sylvie KOBCH qui confectionne des brochettes de bonbons (bonbons achetés à ses frais) pour les revendre sur nos manifestations. Mais aussi à ses amies diverses qui ont tricoté bonnets, écharpes ou gants que nous avons vendus en novembre.

Je n'oublierai pas non plus le travail d'accompagnement que font nos animatrices tous les jours dans le service mais aussi en dehors.

Le travail que nous réalisons sur le catalogue avec Catherine BESSON, Marie Thérèse LOUVET et Anne-Marie DUHOUX. Outil de présentation des actions Roseau et qui permet aux familles de s'inscrire aux sorties proposées. Encore perfectible, ce n'est que sa seconde année de parution, il ne demande qu'à évoluer, positivement. Merci pour leur participation active sur sa réalisation et à toutes les animatrices qui organisent les sorties.

Un petit signe particulier à Sophie BRABANT qui, dans l'ombre, coordonne la sortie de nos ados en Bretagne. Avec l'association « A Chacun Son Cap », un séjour d'une semaine en mer à bord de voilier. Je gouverne de mes Ardennes. Elle rame au fond de la cale. Et les enfants passent une semaine de rêve. Merci à elle pour ce travail et cette complicité discrète.

Enfin, n'oublions pas toute l'équipe du Café/Croissant avec qui je partage ces moments de convivialités avec les parents. Merci à Véronique BINDI, Catherine TURGY, Delphine NICAISE, Jean-Marie AUGUSTE, Bernard MONGIAT et bien entendu notre président Michel ROUSSEAU et son épouse Christiane de composer cette équipe qui ne demande qu'à grossir.

Enfin, je suis particulièrement heureux de représenter le Comité Ardennes au sein de la Commission « Maison des Parents ». Avec Elyette DUCHATEL, Dominique CHALTE, Michel ROUSSEAU ainsi que l'inusable Michel LACROIX (et son épouse Monique en renfort), nous mettons toute notre énergie à faire sortir de terre ce bâtiment. C'est plus qu'un collectif, c'est une famille au sein de laquelle il fait bon travailler.

J'ai voulu terminer mon rapport par ce dernier paragraphe et ces actions ici sur Reims. Nous sommes en dehors des interventions du Comité Ardennes mais comme je le dis régulièrement, Roseau ne fait qu'un. Le chantier de la Maison des Parents doit être ce lien fort qui marquera encore plus cet attachement de notre Comité à notre association mère.

Il est donc important pour les membres de l'association et du comité de reprendre la route et notre bâton de pèlerin en quête de ces fonds nécessaires à la construction de cette maison. Et si d'autres sont tentés par l'aventure, les portes sont grandes ouvertes.

La Commission « Maison des Parents » et toutes les forces vives de notre association doivent réussir ensemble cet objectif.

Je dédie ce rapport moral à Christine LEGER et toute sa famille.

Bilan Comité Ardennes Roseau 2017**Action en faveur de Roseau par Parents ou autres**

Actions	MdP	C A R
Tous pour Fabian	1 500,00 €	
Ventes chocolats à Laifour		100,00 €
Marche de Bogny		500,00 €
GACO au bowling		154,00 €
Zumba salle Nevers		1 595,10 €
Marche de Baâlons		900,00 €
C E Hermès		700,00 €
Théâtre à Jandun		330,00 €
Total	1 500,00 €	4 279,10 €

Manifestations

Evènements	Résultat
Ventes capsules	200,00 €
Théâtre à Rethel	655,38 €
Fête du don du sang à Charleville	98,00 €
Don de Jacques	100,00 €
Baâlons marche	40,00 €
Festimomes	43,45 €
Don Mr Sauvage	600,00 €
Les petits bouchons	50,00 €
Journée droits de l'enfant	24,40 €
Don sur bourse Nouvion	30,00 €
City Trail	14,00 €
Marché de Noël à Jandun	60,00 €
Total	1 915,23 €

BILAN, COMPTE DE RESULTAT**Comptes de l'association le 31 décembre 2017****Résultat de l'exercice : 54 452.17 €****LES PRODUITS SOIT 214 887.80 €**

Voir page 3

Cotisations, Dons de particuliers : 76 879.44 € (35.78%)

Ensemble des cotisations, dons de particuliers, collectes et dons reçus aux emballages cadeaux.

Dons d'Associations et fondations 60 012.63 € (27.93%)**Dons d'entreprises : 36 415.98 € (16.95%)****Subventions publiques 8 750.00 € (4.07%)**

DATE	ORIGINE	SUBVENTIONS	DESTINATION
09/03/2017	Ville de Reims	2 600.00 €	Fonctionnement
09/03/2017	Ville de Reims	760.00 €	Séjour à la neige
06/06/2017	Bourgogne	400.00 €	Maison des Parents
06/06/2017	Grivy-Loisy	100.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Condé les Herpy	50.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Juvincourt	40.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Vienne la Ville	200.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Sécurité Sociale	1 000.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Pargny les Reims	50.00 €	Maison des Parents
25/07/2017	Ville de Reims	2 400.00 €	Théâtre
17/10/2017	Grand Reims Fismes	1 000.00 €	Maison des Parents
19/12/2017	Laifour	150.00 €	Maison des Parents
	TOTAL	8 750.00 €	

Produits divers, Ventes : 2 050.58 € (0.95%)

Il s'agit de ventes de plaques de muselets et d'objets divers sur les brocantes, de quelques livres « Dis- moi » et « Si on en parlait » Ventes de mugs.....

Actions pour ROSEAU THEATRE : 23 357.15 € (10.87%)

Il s'agit d'actions organisées par Roseau ou par des tiers au profit de ROSEAU. La plus importante étant essentiellement la pièce de théâtre jouée par « les Sarrybiens » chaque mois de janvier au profit de ROSEAU (22 553.60 €). Et pour la première fois d'une longue série « les Sarrybiens » ont joué pour Roseau dans les Ardennes (803.55 €).

Produits financiers : 7 422.02 € (3.45%)

LES CHARGES SOIT 160 435.63 €

Voir page 4

Frais de fonctionnement général et de communication : 23 756.29 € (14.81%)

Frais local rue des Poissonniers (location, électricité, téléphone) , location nouveau logiciel, frais commissaire aux comptes, etc...)

Total des actions directes pour les enfants et les familles au sein de l'Hôpital : 28 229.20 € (17.59%)Animation dans le service, cadeaux, fêtes, spectacles, livres, disques, jeux
Achats de matériel pour les enfants du service / Achats de matériel pour les enfants d'autres services**Total des actions directes pour les enfants et leurs familles à l'extérieur de l'Hôpital : 89 272.08 € (55.64%)**

Séjour à la neige, séjour à la mer / Séjour en France / croisière / Sorties

Total des achats de petit matériel médical et para médical et de confort pour les enfants et les familles 388.01 € (0.24%)

Achats de matériel médical et para médical de confort pour le service HOP et d'autres services.

TOTAL des dépenses pour actions au profit de ROSEAU 11 580.00 € (7.22%)**Soutien financier à des familles : 4 485.05 € (2.80%)****Dons et subventions de ROSEAU pour****Maison des Ados, UNAPECLE, FME ... : 2 725.00 € (1.70%)****CONCLUSION**

La situation financière de l'association est bonne et nous permet d'aborder l'année 2018 avec la certitude de pouvoir réaliser les actions que nous renouvelons chaque année.

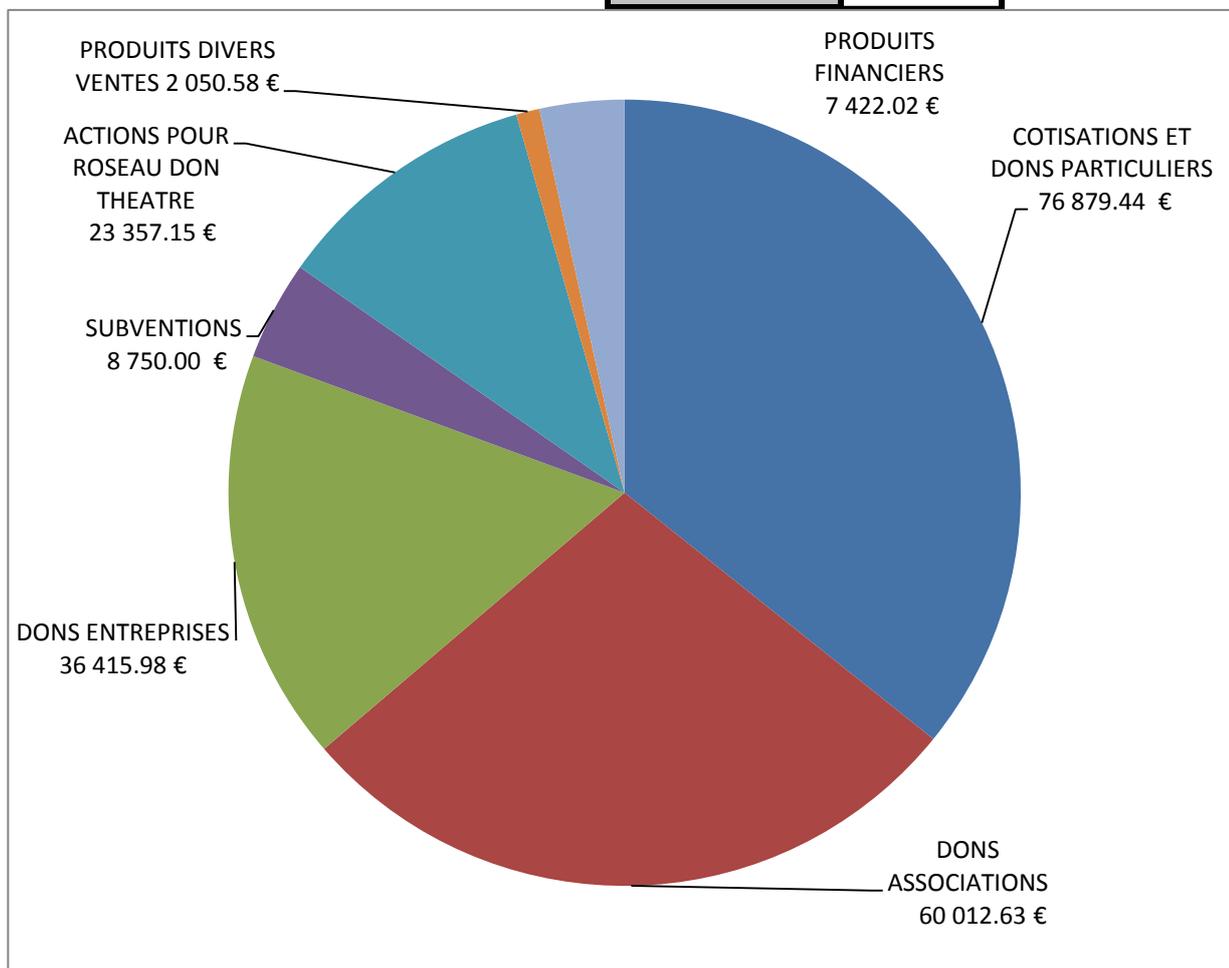
Si vous en êtes d'accord nous allons procéder au vote pour l'affectation des résultats 2017. Nous vous proposons d'affecter :

- . la somme de 20 000.00 € en excédent au projet de la Maison des Parents,
- . la somme de 34 452.17 € en excédent de trésorerie

ce qui permettrait de porter la réserve financière destinée au Projet de Maison des Parents à 690 000.00 €

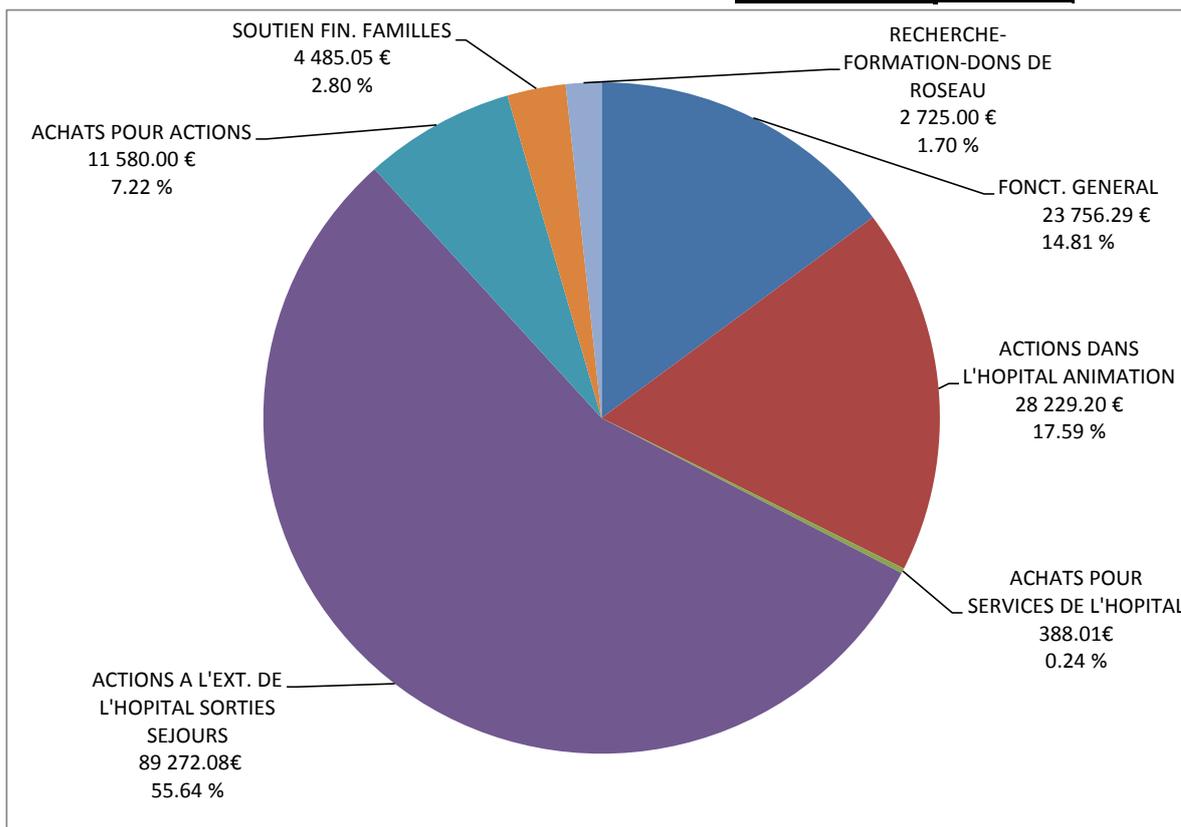
PRODUITS

ORIGINE	MONTANT	% TOTAL
COTISATIONS ET DONS PARTICULIERS	76 879,44 €	35,78%
DONS ASSOCIATIONS	60 012,63 €	27,93%
DONS ENTREPRISES	36 415,98 €	16,95%
SUBVENTIONS	8 750,00 €	4,07%
ACTIONS POUR ROSEAU DON THEATRE	23 357,15 €	10,87%
PRODUITS DIVERS VENTES	2 050,58 €	0,95%
PRODUITS FINANCIERS	7 422,02 €	3,45%
	214 887,80 €	100,00%



CHARGES

FONCT. GENERAL	23 756,29	14,81%	
ACTIONS DANS L'HOPITAL ANIMATION	28 229,20	17,59%	
ACHATS POUR SERVICES DE L'HOPITAL	388,01	0,24%	
ACTIONS A L'EXT. DE L'HOPITAL SORTIES SEJOURS	89 272,08	55,64%	
ACHATS POUR ACTIONS	11 580,00	7,22%	
SOUTIEN FIN. FAMILLES	4 485,05	2,80%	
RECHERCHE- FORMATION-DONS DE ROSEAU A	2 725,00	1,70%	
	160 435,63	100,00%	



BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Y COMPRIS MAISON DES PARENTS

CHARGES

FONCT. GENERAL	15 000,00 €
ACTIONS DANS L'HOPITAL ANIMATION	26 000,00 €
ACHATS POUR SERVICES DE L'HOPITAL	18 000,00 €
ACTIONS A L'EXT. DE L'HOPITAL SORTIES SEJOURS	50 000,00 €
ACHATS POUR ACTIONS	7 000,00 €
SOUTIEN FIN. FAMILLES	13 000,00 €
RECHERCHE- FORMATION-DONS DE ROSEAU A	4 000,00 €
CONSTRUCTION MAISON DES PARENTS	360 000,00 €
	493 000,00 €

PRODUITS

COTISATIONS ET DONS PARTICULIERS	90 000,00 €
DONS ASSOCIATIONS	38 000,00 €
DONS ENTREPRISES	20 000,00 €
SUBVENTIONS	11 000,00 €
ACTIONS POUR ROSEAU DON THEATRE	35 000,00 €
PRODUITS DIVERS VENTES	4 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS	295 000,00 €
	493 000,00 €

ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

N° Siret : 411 460 181 000 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COFIDAC

**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS**

**Parc d'Affaires Reims Champigny
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin**

51370 CHAMPIGNY

ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

N° Siret : 411 460 181 000 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de l'association ROSEAU,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ROSEAU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires
Reims Champagne
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 CHAMPIGNY

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fournis de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble de et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires
Reims Champigny
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 CHAMPIGNY

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

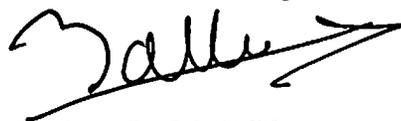
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résultat d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 2 mars 2018.

Pour la S.A.S. COFIDAC
Commissaire aux Comptes



Jean-Luc BALLEUX
Commissaire aux Comptes

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires
Reims Champigny
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 CHAMPIGNY

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non –détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultat d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans le comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires
Reims Champigny
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 CHAMPIGNY

ACTIF

INTITULE	EXERCICE 2017			EXERCICE 2016
	BRUT	AMORT. & PROV.	NET	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u> - Frais d'établissement - Autres				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u> - Terrain - Constructions - Agencement des bâtiments (Travaux) - Instal. techniques, matériel et outillage - Autres - Immobilisations Taxe d'Apprentissage - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes				
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>STOCKS & EN-COURS</u> - Matières premières et fournitures - Autres approvisionnement - Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	
<u>CREANCES</u> - Créances redevables et comptes rattachés - Autres créances - Valeurs mobilières de placement <i>Titres (Bons de caisse)</i> <i>Livret Association</i> - Disponibilités <i>Banque Reims</i> <i>Banque Ardennes</i> <i>Caisse Reims</i> <i>Caisse Ardennes</i> - Charges constatées d'avance - Produits à recevoir - Produits à recevoir (dont prov. C. payés)	15 848,39 823 479,66 743 000,00 80 479,66 27 938,65 25 889,04 1 983,63 0,00 65,98 6 371,23 2 795,72	0,00 0,00 0,00 0,00	15 848,39 823 479,66 743 000,00 80 479,66 27 938,65 25 889,04 1 983,63 0,00 65,98 6 371,23 2 795,72	32 005,34 732 880,56 653 000,00 79 880,56 51 021,30 44 398,61 6 435,76 - 186,93 5 066,18
TOTAL II	876 433,65	0,00	876 433,65	820 973,38
- Charges à répartir sur plusieurs exercices - Primes de remboursement des obligations - Ecart de conversion actif				
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	876 433,65	0,00	876 433,65	820 973,38



PASSIF

	INTITULE	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
	- Fonds associatif sans droit de reprise		
F	<u>RESERVES</u>		
O	- Dépenses refusées		
N	- Réserve de trésorerie		
D	- Excédents affectés à l'investissement	670 000,00	650 000,00
S	- Excédents affectés à l'exploitation		
	- Autres réserves	147 065,98	98 069,69
	- Réintégration réserve de trésorerie		
	- Réserve compensation des déficits		
	- Réserve compensation charge amortissement		
	- Dépenses innopposables aux financeur		
	- Dépenses pour congés payés		
	- Dépenses non opposables (rep. À nveau 2011)		
P	- Amortissements comptable différés		
R	- Résultat de l'exercice	54 452,17	68 996,29
O	- Subventions d'investissement non renouvelables		
P	- Subventions d'investissement renouvelables		
R			
E	<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>		
S	- Provision réglementées		
	- Différence sur réalisation d'élément d'actif		
	TOTAL I	871 518,15	817 065,98
P	Provision pour risques et charges		
R	Fonds dédiés RTT		
O	Provision pour congés payés		
	TOTAL II	0,00	0,00
	<u>EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES</u>		
	- Emprunts obligataires		
	- Emprunts auprès des établissements de crédits		
D	- Autres		
E			
T	- Avances et acomptes reçus sur commandes		
T	- Compte de liaison interne		
E	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 282,50	3 410,13
	<i>Dettes fournisseurs</i>		
	<i>Fournisseurs Factures non parvenues</i>	4 282,50	3 410,13
S	- Dettes fiscales et sociales	633,00	441,27
	<i>Salaires</i>		0,00
	<i>Charges sociales (Urssaf)</i>	633,00	441,27
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	- Autres dettes		
	- Produits constatés d'avance		56,00
	TOTAL III	4 915,50	3 907,40
	EXCEDENT A RECYCLER		
	TOTAL GENERAL	876 433,65	820 973,38



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2017	2016
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
- Achat non stockés de matières et fournitures		
- Service extérieurs et autres	147 751,27	115 157,42
Animation	1 092,00	2 492,00
Aides	4 485,05	9 000,12
Séjours et sorties	99 535,66	60 724,09
Frais postaux, téléphone, internet Reims, électricité	7 185,58	8 558,26
Frais postaux Maison des Parents	1,70	-
Frais postaux, téléphone, internet Ardennes	7,30	23,70
Assurances	1 122,75	1 031,31
Achats divers		
Locations	15 214,02	14 829,66
Achats actions		
Frais mission, déplacement	851,03	360,11
Fournitures et consommables Reims	11 535,00	10 306,02
Fournitures et consommables Ardennes	919,70	1 151,05
Services bancaires Reims	188,62	272,59
Services bancaires Ardennes		
Honoraires	4 835,20	4 524,00
Cotisations et documentation	777,66	884,51
Formation		1 000,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 023,44	1 535,16
<i>sur rémunérations</i>		
<i>autres</i>	1 023,44	1 535,16
- Charges de personnel	8 759,74	9 338,99
<i>salaires et traitement</i>	6 233,52	6 554,03
<i>charges sociales</i>	2 526,22	2 784,96
- Dotations aux amortissements et provisions		
- Autres charges	2 500,00	2 540,00
<i>Dons pour la recherche</i>		
<i>Dons à d'autres associations</i>	2 500,00	2 540,00
<i>Autres</i>		
TOTAL I	160 034,45	128 571,57
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
- Interêts et charges assimilées		
TOTAL II	-	-
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
- Sur opérations de gestion	401,18	385,29
- Sur exercices antérieurs		
- Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
TOTAL III	401,18	385,29
TOTAL DES CHARGES	160 435,63	128 956,86
EXCEDENT	54 452,17	68 996,29
TOTAL GENERAL	214 887,80	197 953,15



COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	2017	2016
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
- Dons	173 308,05	152 560,08
<i>Dons et collectes</i>	165 503,33	145 741,78
<i>Dons et collectes Ardennes</i>	5 009,00	6 818,30
<i>Dons à recevoir</i>	2 795,72	
- Actions		
- Ventes	2 050,58	587,58
<i>Ventes Reims</i>	1 409,20	269,00
<i>Ventes Ardennes</i>	641,38	318,58
- Autres produits (Actions, etc)	23 357,15	23 922,40
<i>Actions Reims</i>		
<i>Actions Ardennes</i>		
<i>Théâtre Reims</i>	22 553,60	23 922,40
<i>Théâtre Ardennes</i>	803,55	
<i>Divers (rendus)</i>		
- Dotations et produits de tarification		
- Subventions d'exploitations et participations	8 750,00	10 050,00
- Reprises sur amortissement, dépréciations et prov.		
- Report des ressources non utilisées		
- Transferts de charges		
- Autres produits		4,07
TOTAL I	207 465,78	187 124,13
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
- Revenus des valeurs mobilières de placement	7 422,02	11 216,51
<i>Intérêts Livret Association</i>	599,10	703,85
<i>Produits Titres</i>	6 822,92	10 512,66
TOTAL II	7 422,02	11 216,51
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	-	4 148,82
- sur opérations de gestion		
- sur exercices antérieurs		4 148,82
TOTAL III	-	4 148,82
TOTAL DES PRODUITS	214 887,80	202 489,46
DEFICIT		
TOTAL GENERAL	214 887,80	202 489,46



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Au 31/12/2017

Au bilan, avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2017, le total est de 876 433.65 euros et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 54 452.17 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

METHODE GENERALE :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes comptables généralement admis :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

➤ **Changement de réglementation :**

Il n'y a pas eu de changement de réglementation sur l'exercice.

➤ **Méthode d'évaluation :**

Les conventions générales et les adaptations professionnelles sont appliquées. Il n'y a pas eu de changement sur l'exercice dans les méthodes d'évaluation.



CREANCES ET DETTES CLASSEES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR :

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant en cours	Échéance	
		moins d'un an	plus d'un an
Valeur mobilières de placement	823 479.66	343 479.66	480 000.00
Disponibilités	27 938.65	27 938.65	
Sous total trésorerie	851 418.31	371 418.31	480 000,00
Créances redevables et comptes rattachés			
Autres créances	15 848.39	15 848.39	
Charges constatées d'avance	6 371.23	6 371.23	
Produits à recevoir	2 795.72	2 795.72	
Sous total créances	25 015.34	25 015.34	
TOTAL	876 433.65	396 433.65	480 000,00



ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant en cours	Échéance	
		moins d'un an	plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Sous total dettes financières	-	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	4 282.50	4 282.50	
Dettes fiscales et sociales	633.00	633.00	
Autres dettes			
Sous total autres dettes	4 915.50	4 915.50	
TOTAL	4 915.50	4 915.50	-

Tableau des subventions

DATE	ORIGINE	SUBVENTIONS	DESTINATION
09/03/2017	Ville de Reims	2 600.00 €	Fonctionnement
09/03/2017	Ville de Reims	760.00 €	Séjour à la neige
06/06/2017	Bourgogne	400.00 €	Maison des Parents
06/06/2017	Grivy-Loisy	100.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Condé les Herpy	50.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Juvincourt	40.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Vienne la Ville	200.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Sécurité Sociale	1 000.00 €	Maison des Parents
20/07/2017	Pargny les Reims	50.00 €	Maison des Parents
25/07/2017	Ville de Reims	2 400.00 €	Théâtre
17/10/2017	Grand Reims Fismes	1 000.00 €	Maison des Parents
19/12/2017	Laifour	150.00 €	Maison des Parents
	TOTAL	8 750.00 €	



Tableau des dons

ORIGINE	MONTANTS
PARTICULIERS	76 879.44 €
ASSOCIATIONS	60 012.63 €
ENTREPRISES	36 415.98 €
TOTAL	173 308.05 €

Tableau variations des Fonds Propres

ETAT DES FONDS PROPRES

	Montant Début exercice	Mouvements		Montant Fin exercice
		Augmentation	diminution	
Excédent de trésorerie affecté à l'investissement (Projet maison des parents)	650 000,00	20 000.00		670 000,00
Autres Réserves	98 069.69	48 996.29		147 065.98
Résultat	68 996.29	54 452.17	68 996.29	54 452.17
TOTAL	817 065.98	123 448.46	68 996.29	871 518.15



ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

N° Siret : 411 460 181 000 18

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

COFIDAC

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

Parc d'Affaires Reims Champigny
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin

51370 CHAMPIGNY

ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

N° Siret : 411 460 181 000 18

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Aux membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

COFIDAC

*Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims*

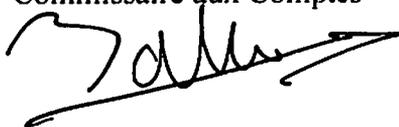
*Parc d'Affaires
Reims Champagne
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 CHAMPIGNY*

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Champigny, le 2 mars 2018.

Pour la S.A.S. COFIDAC
Commissaire aux Comptes



Jean-Luc BALLEUX
Commissaire aux Comptes

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires
Reims Champigny
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 CHAMPIGNY

Pourquoi une Maison des Parents ?

Le plus près possible de l'établissement de soins, la Maison permet aux enfants hospitalisés d'être entourés de leurs proches. Les enfants conservent ainsi un équilibre affectif déterminant pour la qualité de leur guérison.

Il s'agit d'un lieu de vie où les familles doivent se sentir «comme à la maison ».

Pour cela la Maison est conçue de manière à offrir des espaces d'intimité et de vie aux familles. Au sein de la Maison, les familles disposent de leur propre chambre. Elles disposent également de nombreux espaces de vie : grande cuisine commune (pas de restauration), salle à manger, salon, salle de jeux... où elles peuvent échanger et se soutenir mutuellement.

La Maison est un lieu d'écoute et de partage: des équipes de bénévoles s'y mobilisent chaque jour pour accueillir les familles, les accompagner, répondre à leurs interrogations et leur apporter du réconfort.

ROSEAU et la Maison des Parents

Depuis les années 2000, l'association ROSEAU a en ligne de mire, la réalisation d'une Maison des Parents comme il en existe dans de nombreux centres hospitaliers.

En 2010, il existe 28 Maisons des Parents en France, dont 10 ont été créées et sont gérées par la fondation Ronald Mac Donald en partenariat avec des associations. Les 18 autres ont été réalisées et sont gérées par des associations semblables à ROSEAU.

En 2010, la Direction du CHU propose de mettre à la disposition de ROSEAU des locaux de l'AMH après le déménagement des services de pédiatrie dans le nouvel Hôpital d'enfants. Locaux à réhabiliter par ROSEAU pour en faire une Maison des Parents.

Le projet est immédiatement confié à un Maître d'œuvre.

Au mois de mai 2011, l'ouverture du Nouvel Hôpital d'Enfants qui devait avoir lieu est repoussée à une date indéterminée.

Au mois de mai 2012, La date d'ouverture du nouvel Hôpital d'enfants s'éloignant de plus en plus, le projet est stoppé.

En février 2017, le nouvel hôpital d'Enfants est en service depuis le mois de septembre 2016. Le CHU qui a envisagé à un moment donné de mettre un autre bâtiment à la disposition de ROSEAU, se rallie à la proposition de ROSEAU de réaliser une Maison des Parents ex nihilo sur un terrain qui serait mis à sa disposition.

Le 25 mars 2017, à l'occasion de la 26^{ème} AG de l'association, nous découvrons l'emplacement du terrain que le CHU envisage de mettre à notre disposition. L'emplacement de ce terrain est particulièrement bien situé par rapport au nouvel Hôpital d'Enfants. Le 19 juin une lettre de la Directrice du CHU nous confirme cette décision.

Le projet de Maison des Parents ROSEAU devient une réalité



La **Maison** va être financée et construite par ROSEAU, sur un terrain mis à la disposition de **Roseau** par le CHU, situé à 250 mètres du nouvel Hôpital d'enfants.

Elle sera gérée par **Roseau**.

PLAN DE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
pour un coût de construction total de 1 800 000 € établi à partir de l'APS

Ce plan de financement est amené à évoluer au fur et à mesure des fonds récoltés; il a été établi en tenant compte de l'expérience d'une vingtaine d'associations identiques à ROSEAU ayant réalisé le même type de structure.

ORIGINE DES FONDS	MONTANTS	%
1 APPORT INITIAL DE ROSEAU Dons de particuliers, entreprises, associations, actions en faveur de ROSEAU ...	500 000,00 €	28%
2 ORGANISMES SOCIAUX ET DE SANTE CARSAT, CAF, ARS ...	400 000,00 €	22%
3 COLLECTIVITES TERRITORIALES Région, départements , communes ...	300 000,00 €	17%
4 FONDATIONS Fondations d'entreprises et autres ... orientées enfance et santé	400 000,00 €	22%
5 ASSOC., CLUBS SERVICES, PARTICULIERS, ENTREPRISES Dons de particuliers, entreprise,s associations, actions en faveur de ROSEAU ...	200 000,00 €	11%
TOTAL	1 800 000,00 €	

Étalement des besoins dans le temps

Du 1/03/2018 au 31/12/1918 20% soit 360 000 €

Du 1/01/2019 au 31/09/1919 80% soit 1 440 000 € (suivant un planning en cours de réalisation)

FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS ET DES MEUBLES
pour un coût total de 140 000 € établi à partir de l'APS

Il s'agit de l'ameublement de l'ensemble des locaux, de l'équipement complet (meubles et matériels) de la cuisine collective, de la buanderie collective et des matériels divers pour les locaux collectifs et les bureaux

ORIGINE DES FONDS	MONTANTS	%
LES MÊMES ORIGINES DE FONDS QUE POUR LA CONSTRUCTION En fonction de leurs objectifs	140 000,00 €	
TOTAL	140 000,00 €	
Étalement des besoins dans le temps		
Du 31/07/2019 au 30/10/2019		

A 250 mètres de l'Hôpital d'enfants, la Maison des Parents s'ouvre sur les Jardins de l'American Memorial Hospital.



La **Maison** est conçue de manière à offrir à la fois des espaces d'intimité et des espaces de vie aux familles.

Les familles disposent de leur propre chambre. Elles disposent également de nombreux espaces de vie commune.

SITUATION



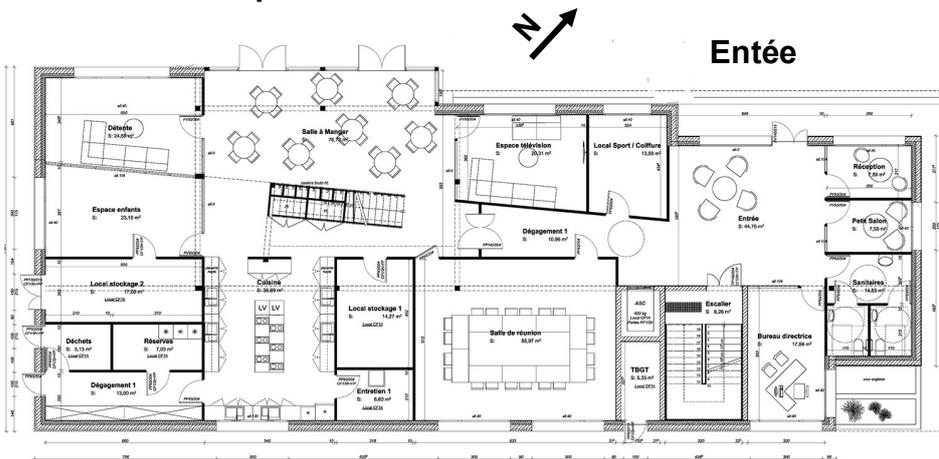
La conception très aérée de l'accueil et des espaces collectifs, soit sans séparation, soit séparés par des cloisons transparentes occultables permet d'allier intimité et convivialité.

A partir d'un hall d'accueil, la **Maison** comprend :

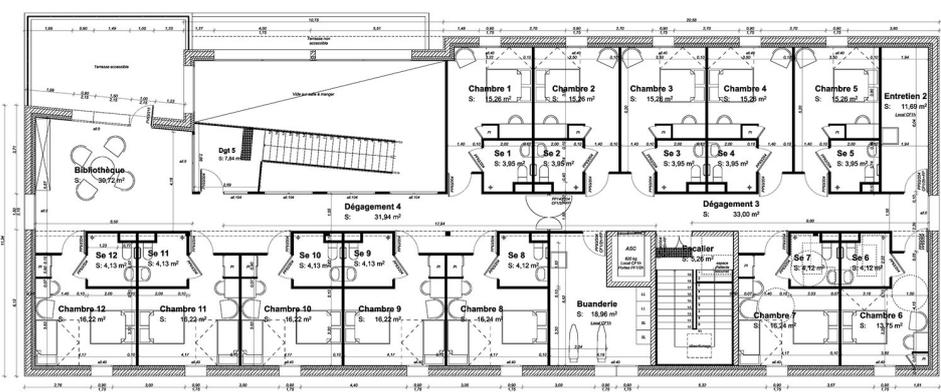
Au RDC

- une salle à manger avec une cuisine collective attenante
- un espace détente
- un espace télévision
- un espace pour les tout-petits
- un espace sport – coiffure
- un bureau
- un bureau de réception
- un petit salon
- une salle de réunion

PERSPECTIVE phase APS



RDC phase APS



ETAGE phase APS

A L'ETAGE

- douze chambres avec salle de bain et WC
- une buanderie collective
- une bibliothèque

COMPLETES PAR

des locaux techniques et de stockage